

PRÉFACE

de Philippe de Schoutheete

Extrait de :

Yves Bertoncini et António Vitorino,
« Réformer la "gouvernance" européenne. Pour une fédération
d'Etats nations plus légitime et plus efficace »,
Études & Rapports n° 105, Notre Europe – Institut Jacques Delors,
septembre 2014.

La chancelière Merkel, s'adressant au Bundestag en décembre dernier, disait que, dans un monde en perpétuel changement, on ne pouvait pas prétendre qu'après avoir conclu le traité de Lisbonne, on ne modifierait plus jamais les traités européens. Cela ne marcherait pas : « *Das wird nicht funktionieren* », disait-elle.

La logique de ce raisonnement est, à long terme, imparable. Il n'y a aucune raison de supposer que l'entité européenne que nous avons construite, et non sans peine, par des traités successifs, pendant des décennies, a trouvé dans le traité de Lisbonne un niveau d'achèvement tel qu'il ne faille plus jamais le changer. Ce serait absurde.

Mais il faut accepter aussi, qu'à court terme, la négociation de modifications substantielles des traités européens nous ferait entrer dans un processus aléatoire et dangereux. C'est la crise économique, l'emploi, l'incertitude du lendemain, le manque de confiance dans les dirigeants, qui sont au cœur du débat politique. C'est la montée de l'euroscepticisme qui est préoccupante. Dans ce contexte, proposer un nouveau traité sur les institutions serait sans doute perçu, par beaucoup de citoyens européens, comme une provocation. Dans ce climat, qui peut croire vraiment qu'on va ratifier à l'unanimité un texte fondamental et nouveau ? Et comment négocier avec un grand pays membre, le Royaume-Uni, qui fait délibérément peser un doute existentiel sur sa participation ultérieure à l'entreprise commune ! Entamer une telle négociation serait, dans les conditions présentes, tout aussi absurde que de l'exclure à jamais.

L'étude publiée par António Vitorino, le président de Notre Europe – Institut Jacques Delors, et Yves Bertoncini, son directeur, s'efforce de répondre à cette contradiction. Cette synthèse rassemble des réflexions publiées au cours des derniers mois par l'Institut Jacques Delors. Elle se fonde sur l'idée que les

RÉFORMER LA « GOUVERNANCE » EUROPÉENNE

problèmes soulevés par le fonctionnement des institutions, la « gouvernance » européenne, la répartition des compétences, la démocratie décisionnelle, peuvent trouver des réponses politiques qui n'impliquent pas une modification des traités.

Les auteurs font un effort pédagogique pour clarifier la confusion qui règne dans l'opinion sur les concepts, les noms et les chiffres. Cet effort est particulièrement utile quand il s'agit de la gouvernance de l'Union économique et monétaire. Les dispositions adoptées, souvent en pièces détachées, dans l'urgence et sous la pression des événements, doivent être placées en perspective. On la trouve ici notamment dans un parallèle avec les pratiques d'autres institutions : le FMI, l'OCDE, l'ONU ou la Banque mondiale. On voit mieux ce qui relève d'une obligation de résultats et ce qui relève d'une obligation de moyens. On voit mieux le rapport entre la solvabilité et la souveraineté. Chacun sait que la crise a entraîné des transferts de compétences au niveau européen, mais en mesurer la portée exacte, et diverse, est un exercice salutaire.

D'autres considérations relèvent de ce qu'on pourrait appeler la discipline interne des institutions. Ne conviendrait-il pas que la Commission réfléchisse plus avant sur la subsidiarité et le principe *de minimis* ? On aurait pu éviter, peut-être, de règlementer la courbure des concombres. Ne conviendrait-il pas que le Parlement se concentre sur le législatif ? Qu'il évite de voter sur des sujets qui, même s'ils sont importants, outrepassent les compétences de l'Union ? On aurait pu se passer, peut-être, de résolutions sur le mariage homosexuel ou l'avortement. Ne conviendrait-il pas aussi que le Conseil rende plus transparent son processus décisionnel ? Qu'il se demande, peut-être, si la présidence tournante est vraiment la solution optimale quand on dépasse un certain nombre de participants.

Depuis le rapport Cecchini de 1988 nous savons que la « non-Europe » a un coût économique, que l'on peut même chiffrer. Les auteurs de la présente étude, dont les convictions européennes sont connues de tous, indiquent que le « trop d'Europe » peut avoir un coût politique, conduisant à l'incompréhension et au rejet. C'est une addition utile à notre réflexion.

La clarification de la réalité et des enjeux, une réflexion sur l'esprit qui doit inspirer le fonctionnement des institutions, une utilisation cohérente, notamment

RÉFORMER LA « GOUVERNANCE » EUROPÉENNE

pour l'UEM, des clauses de flexibilité et de différenciation qui existent dans le traité, permettent d'aller très loin. Sans doute, plus tard, sera-t-il utile d'apporter des modifications au traité. En attendant il faut mieux expliquer et mieux fonctionner. C'est la seule façon de retrouver la confiance défaillante. Peut-être même retrouver cette part de rêve, dont Jean-Claude Juncker parlait en juillet au Parlement européen, qui fait partie de notre héritage.

Philippe de Schoutheete

*membre du Conseil d'administration de Notre Europe - Institut Jacques Delors
et de l'Académie royale de Belgique*